



**2022-2023**

# Section Sportive Scolaire Football (3SF)

**Pour les élèves entrant en 2de générale et  
technologique *UNIQUEMENT* et habitant le  
HAUT-RHIN**

## OBJECTIFS :

La section sportive scolaire football du lycée Blaise Pascal fonctionne en partenariat avec la ligue Grand Est football, le SR Colmar (club sportif), la ville de Colmar et la région Grand Est.

Cette section offre aux élèves la possibilité de bénéficier d'un entraînement soutenu dans leur discipline sportive, tout en suivant les enseignements obligatoires d'une scolarité normale.

Elle contribue à leur épanouissement et suscite la formation de jeunes sportifs de bon niveau, de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Cette formation permet aux élèves de concilier études et passion sportive.

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION :

L'inscription en section sportive scolaire football n'est pas compatible avec un enseignement optionnel.

L'élève a le même emploi du temps que les autres élèves avec en supplément deux séances hebdomadaires de football. De plus, il se conforme aux mêmes obligations scolaires et règlement intérieur de l'établissement.

Le lycée dispose d'une demi-pension et d'un internat (fille et garçon).

Aux entraînements, les élèves de la section sont encadrés par un professeur d'EPS du lycée, titulaire d'un diplôme Fédéral d'entraînement de football et/ou par un éducateur sportif issu du club support SR Colmar.

La participation aux entraînements et aux compétitions UNSS est obligatoire.

## RECRUTEMENT :

Le dossier de candidature doit être complet et contenir les pièces suivantes :

- 1) Fiche de candidature à la section sportive scolaire football signée par le représentant légal
- 2) Copies des bulletins scolaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 2021-2022
- 3) Copie d'un justificatif de domicile
- 4) Copie de la licence civile ou certificat médical de non contre-indication à la pratique du football en compétition.

Lors de la journée de détection, les élèves seront évalués selon les critères suivants :

- ✓ Tests techniques et physiques
- ✓ Evaluation du niveau en jeux
- ✓ Entretien de motivation (10 mn environ).

Ces documents sont à envoyer **IMPERATIVEMENT** pour le **Vendredi 29 Avril 2022** :

- Soit par voie postale à l'adresse suivante :  
LYCEE BLAISE PASCAL – 74 RUE DU LOGELBACH  
– 68025 COLMAR
- Soit par mail à l'adresse suivante :  
[ce.0680010S@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680010S@ac-strasbourg.fr)

Pour évaluer le niveau en football, les mesures particulières de l'éducation nationale dans le cadre sanitaire du COVID seront appliquées. Les familles seront informées des changements pouvant survenir pour cette journée de recrutement.

**Toute candidature d'élève ne résidant pas dans le périmètre de recrutement (Haut-Rhin) ou incomplète ne sera pas étudiée.**

Les candidatures seront examinées par une commission présidée par le chef d'établissement, les membres de la commission incluant le partenaire sportif.

A l'issue de la commission, les avis parviendront aux familles par voie postale. **Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

Ces avis ne valent en **AUCUN CAS AFFECTATION** de l'élève dans l'établissement ; l'affectation relevant des services de l'inspection académique et sera notifiée fin juin.

Cette affectation sera prononcée, dans la limite des places disponibles, après affectation des élèves du secteur.